Gmail

PIECE 51

Lucie W <glucigriggi@gmail.com>

MME GALE C Airbnb Ireland ATTESTATION A M'ADRESSER

De Lipski Xavier <xde.lipski@yahoo.fr> Fri, Feb 21, 2025 at 5:03 PM
To: Lucie Wales <glucigriggi@gmail.com>

Bonjour Madame

Je vous remercie de m'adresser une attestation, comme j'en ai convenu avec

Madame GALE, indiquant que

Madame GALE prendra en charge les frais réclamés

par Airbnb Ireland à savoir 25. 000 eurs *2= 50.000 euros dans le cas

ou Madame GALE serait condamnée par le juge à payer les sommes

de 50.000 euros réclamées par Airbnb Ireland ou d'autres sommes .

En effet, je n'ai pas rédigé ces conclusions qui sont l'oeuvre des amis américains et français de Madame GALE sur lesquelles je dégage ma responsabilité.

De plus, je vous ai indiqué depuis plus de dix mois par lettre que j'ai pris la décision de mettre fin à ma collaboration dans ces dossiers.

Je vous remercie de m'adresser ce document pour le début de la semaine prochaine .

Cordialement

Xavier de LIPSKI
Avocat à la Cour

Le calendrier dit tout. Audience le 11 mars 2025. Il se déporte le 8 — trois jours avant — par courrier au juge, sans en informer sa cliente : c'est le magistrat qui le lui apprendra à l'audience. Le jour même, il lui écrivait encore qu'il serait présent pour plaider (pièce 5).

Quinze jours plus tôt, le 21 février, il lui réclamait une attestation la rendant personnellement redevable de 50 000 euros de condamnations éventuelles — en déclarant dans le même courriel n'avoir pas rédigé les conclusions régularisées en son nom et avoir mis fin à sa collaboration dix mois auparavant.

Un conseil qui souhaite se retirer se retire, et laisse à sa cliente le temps de se réorganiser. Il n'attend pas la veille d'une audience décisive en promettant d'y être. Et il ne fait pas signer la garantie d'une condamnation qu'il ignore.